

Lettre d'information Mairie de Hésingue 2020-005

Chères Hésinguaises, chers Hésinguois,

La pandémie liée au Coronavirus exige toujours encore et surtout depuis le début du déconfinement des mesures de protections. La distanciation reste la plus importante tout comme le lavage régulier des mains. S'est rajouté le port d'un masque qui aujourd'hui est obligatoire dans les transports publics et aussi dans certains magasins et surfaces commerciales. Il est également obligatoire pour le personnel enseignant.

Pour la population de Hésingue la commune a décidé de mettre à disposition des masques en tissu, lavable au moins 10 fois pour chaque habitant. La mairie et les membres du Conseil Municipal ont mis en place la distribution des masques à destination de nos citoyens.

Celle-ci s'est faite en deux temps :

- les seniors de plus de 70 ans, (environ 370 personnes) se sont vu remettre 2 masques le 15 mai,
- pour le restant de la population (environ 2400 personnes) 2 masques par personnes, à partir de 5ans, ont été mis dans les boîtes aux lettres le 22 mai.

Une troisième distribution est prévue cette semaine pour les quelques 80 commerçants de la commune auxquels 4 masques par commerce sont mis à disposition.

Il a été constaté lors de la distribution, essentiellement dans les habitations collectives que certains habitants inscrits dans la commune n'y habitaient plus et parfois des noms inconnus ont été trouvés sur les boîtes aux lettres. Les enveloppes étant nominatives, seuls les habitants inscrits à la commune ont pu être servis. Il n'est pas exclu, par ailleurs, que des oublis soient intervenus et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Si tel était le cas, nous vous demandons de vous faire connaître si:

- vous n'avez pas reçu les masques dans votre boîte aux lettres,
- vous n'avez pas le compte de masques prévus,

Il se peut que votre foyer ne soit pas répertorié à la mairie. Si vous n'êtes pas inscrit dans la commune ou que le nombre d'habitants de votre foyer n'est pas exact, n'hésitez pas à vous signaler auprès de vos services communaux :

mairie@hesingue.fr par téléphone : 03 89 89 70 30 ou venir nous voir, nous respectons les distances de sécurité pour vous accueillir.

Pour une inscription à la mairie, merci de vous présenter en mairie avec une carte d'identité et un justificatif de domicile

Prenez soin de vous !

25.05.2020/ La Mairie de Hésingue